

Le 16 mai 2018

REEMPLACEMENT

CONSEILLÈRE OU CONSEILLER PÉDAGOGIQUE

Anglais

Remplacement – 10 h 30 par semaine (30%)

Services éducatifs

Année scolaire 2018-2019

**PNE-334
(2104-7)**

NATURE DU TRAVAIL

L'emploi de conseillère ou conseiller pédagogique comporte plus spécifiquement des fonctions de conseil et soutien auprès des intervenantes et intervenants des établissements scolaires et des services éducatifs relativement à la mise en œuvre, au développement et à l'évaluation des programmes d'études, à la gestion de classe et à la didactique.

QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

Sous la responsabilité de la coordonnatrice des services éducatifs, la personne titulaire de ce poste collabore à la réalisation du projet éducatif et des projets particuliers des établissements; elle participe à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du plan de réussite tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements que de la Commission scolaire.

Collabore à l'implantation des programmes d'études et de formation, conseille les enseignantes et enseignants et la direction relativement à l'interprétation de ces programmes, conçoit et anime des ateliers et des sessions de formation sur les éléments du programme; collabore à l'élaboration de situations d'apprentissage et soutient l'expérimentation en classe.

Conseille et soutient les enseignantes et enseignants sur une base individuelle et collective pour appuyer l'action quotidienne; conçoit ou sélectionne et anime les activités de formation et d'instrumentation pour des besoins d'adaptation, d'innovation et de développement pédagogique.

Instrumente les enseignantes et enseignants sur l'évaluation des apprentissages; accompagne dans la conception, l'élaboration ou l'adaptation d'outils d'évaluation.

Participe avec les enseignantes et enseignants à l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et projets visant à aider les élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage.

Conseille le personnel d'encadrement, enseignant et professionnel sur des questions relatives aux programmes de perfectionnement du personnel, planifie ces programmes et en évalue les résultats.

Analyse et conseille sur la sélection de matériel didactique, matériel complémentaire, équipement, logiciels et logiciels pertinents; elle conseille sur l'aménagement des locaux.

Conseille les intervenantes et intervenants scolaires sur les moyens d'intégration des technologies à l'enseignement; collabore à la réalisation de projets qui vont dans ce sens; élabore et anime des ateliers de formation et d'information sur les éléments du programme d'intégration des technologies.

Collabore avec les autres intervenantes et intervenants du milieu scolaire, les organismes partenaires et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi, notamment en éducation;

SALAIRE : entre 42 391 \$ et 80 368 \$

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION : à déterminer (rentrée scolaire 2018-2019)

La Commission scolaire de Saint-Hyacinthe applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques et les autochtones à présenter leur candidature.

Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir l'assistance pour des mesures d'adaptation pour le processus de présélection et de sélection : persononenseignant@cssh.qc.ca.

Faire parvenir votre candidature **au plus tard le 25 mai 2018 à 16 heures**, à :

Service des ressources humaines

Madame Isabelle Chopin, conseillère en gestion de personnel

Télécopieur : (450) 771-7102 / Courriel : srh-dotation-soutien-pne@cssh.qc.ca